

"Il y a des vrais résultats" : ils traquent les économies d'énergie

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Au CPIE du pays d'Aix, des "économes de flux" viennent en aide aux petites collectivités pour les aider à réduire leurs dépenses de fluides, grâce à des projets permettant de produire de l'énergie ou d'en économiser.

Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés", sourit Clément Brisoux, devant les bâtiments du Parc d'Ariane à Aix. Larges parties vitrées qui réchauffent franchement l'ambiance dès le printemps, isolation thermique limitée et impossible à améliorer par l'extérieur... C'est ici, dans ces constructions des années 80-90 loin des standards écologiques d'aujourd'hui, que ce membre du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du pays d'Aix travaille. Au sein de la "Maison énergie habitat climat" du CPIE, Clément Brisoux fait office, comme trois autres collègues, d'économe de flux. La mission principale de ce professionnel de la transition énergétique : aider les communes de la métropole à mieux maîtriser leurs consommations d'énergie et leurs dépenses.

"On intervient sur les territoires et on accompagne les collectivités dans l'économie d'énergie. On cherche à réduire les consommations, notamment dans le parc tertiaire, des bâtiments comme les écoles, les piscines, les gymnases, ou sur l'éclairage public", explique Clément Brisoux. Ce service, le CPIE le propose surtout aux petites communes, dont la taille est inférieure à 10 000 habitants. Les autres, comme par exemple Aix-en-Provence et ses services techniques plus fournis en agents, sont davantage outillées pour se débrouiller par elles-mêmes.

15 communes soutenues à ce jour

Précisément, l'économe de flux du CPIE du pays d'Aix peut intervenir sur le secteur nord de la Métropole Aix-Marseille-Provence - qui soutient d'ailleurs le dispositif à travers des subventions - sur une bande de territoire comprise entre Trets et Saint-Paul-lès-Durance à l'Est, jusqu'à Eyguères-Miramas-Berre-l'Étang à l'Ouest. Soit une cinquantaine de communes qui pourraient profiter des services du CPIE, quand seulement une quinzaine le fait aujourd'hui. Le professionnel de la transition énergétique se déplace d'abord sur site, dresse un état des lieux du patrimoine, pour déterminer qui consomme quoi, comment



Clément Brisoux (à gauche), économe de flux. Sa mission consiste à faire baisser la facture d'énergie des petites communes de la métropole. / PHOTO STÉPHANE DUCLET

sont raccordés les bâtiments, quelles sont les sources d'énergie... Derrière, pour établir un diagnostic pertinent pouvant apporter des améliorations ou simplement corriger des anomalies, il faut mener un large travail d'analyses de ces données, avant de faire un retour aux agents techniques et aux élus "pour qu'ils aient la main pour faire les choix les plus avisés derrière".

Dans le contexte que l'on connaît, avec une explosion des coûts de l'énergie au déclenchement en février 2022 de la guerre en Ukraine, l'action de l'économe de flux revêt un réel intérêt. "Cela a eu un impact énorme sur les budgets des communes, les coûts ont pu être multipliés par

“
D'une façon ou d'une autre, l'objectif pour nous est de faire réduire les consommations dans un but écologique.”

CLÉMENT BRISOUX

trois, donc ça a été un peu la panique générale, notamment pour les communes qui n'avaient pas le temps ou les moyens de s'occuper de ça. Pour nous, ça a été un levier d'accompagnement", glisse Clément Brisoux.

Prise de conscience des élus ou volonté forcée de faire des économies, peu importe finalement. "L'important, même si c'est pour faire des économies, c'est que derrière il y ait une finalité positive. D'une façon ou d'une autre, l'objectif pour nous est de faire réduire les consommations dans un but écologique", ajoute notre économe de flux. Car d'une façon générale, pour ce qui concerne le bâti, "on sait qu'il y a des enjeux très importants, on sait que les bâtiments

du tertiaire émettent du CO₂ et consomment de l'énergie. De plus, on a un décret tertiaire qui impose des réductions d'énergie et il y a des objectifs fixés à l'échelle européenne. Il faut le faire, et le métier d'économe de flux a une importance pour pouvoir accompagner les plus petites communes qui ont peut-être plus de difficultés à atteindre cet objectif seules, par manque de moyens ou de temps".

"Deux exemples très positifs"

Parmi les exemples de projets réussis, Clément Brisoux cite les exemples d'une école de Fuveau, équipée de panneaux photovoltaïques, ou l'isolation complète des combles des bâti-

ments communaux à Jouques, "soit une réduction de 10 à 20% de consommation sur l'ensemble des bâtiments", précise-t-il. Dans les deux cas, "on est sur deux exemples très positifs, dans le sens où ça fait longtemps que l'on travaille avec ces communes-là. C'est un vrai résultat de l'accompagnement, du suivi mis en place", souligne-t-il.

Et quand on voit le résultat pour les finances d'une commune comme Jouques (lire en détail ci-dessous), on peut se dire que d'autres collectivités pourraient être tentées d'aller frapper à la porte de la "Maison énergie habitat climat" du CPIE du pays d'Aix.

Christophe VIAL
cvial@laprovence.com

DEUX EXEMPLES À FUVEAU ET JOUQUES

"Ce sont des agents que l'on ne peut pas se payer"

Fuveau et Jouques font partie des grands bénéficiaires de l'aide de l'économe de flux du CPIE du pays d'Aix. Avec deux projets qui répondent à la stratégie souhaitée : soit la production d'énergie, soit l'économie grâce à l'isolation thermique. À Fuveau, c'est l'école primaire La Roque Martine qui s'est vue équiper sur sa toiture de panneaux photovoltaïques. La production équivaut à 60 kw/h, qui suffit à l'autoconsomma-

tion de l'établissement. Le surplus de production est réparti vers d'autres bâtiments communaux.

"C'est ce qui manque à nos petites communes"

À Jouques, ce sont donc les combles de l'ensemble des bâtiments communaux qui ont été isolés, et les conséquences sont très positives à écouter le maire Eric Garcin. "On a réalisé des économies d'énergie

énormes, colossales, assure-t-il, grâce au travail de cet économe de flux qui a analysé tous nos fluides et nos dépenses liées à l'énergie." Ce service, très abordable pour la municipalité puisqu'il s'agit de payer une modeste contribution au CPIE, "c'est ce qui manque à nos petites communes, car ce sont des agents que l'on ne peut pas se payer. Le CPIE a fourni un travail au millimètre, pas comme un bureau d'études qui peut

survoler le sujet. On est super content".

Selon les chiffres avancés par la commune, celle-ci a pu, entre 2021 et 2024, réduire de 40% sa consommation globale d'énergie, de 60% la consommation pour le volet éclairage public, de 50% celle du fioul domestique, et surtout, elle a évité un surcoût de 175 000 euros sur sa facture énergétique en 2024.

Ch. V.



À l'école La Roque Martine, des panneaux photovoltaïques ont été installés pour rendre le bâtiment autonome en énergie. / PHOTO S.D.